



Jaujac, le 25 février 2021

Mesdames et Messieurs les chefs d'établissements,  
Mesdames et Messieurs les responsables d'Accueils  
collectifs de mineurs des Monts d'Ardèche

**Dossier suivi par :** Arnaud Berat & Eléonore Jacquiau Chamska – Education au territoire

**Objet :** Coups de pouce éducatifs du Parc 2021/2022

Mesdames, Messieurs,

Comme chaque année, nous sommes heureux de vous faire parvenir l'appel à projets éducatifs. Ce dispositif se donne pour objectif d'être un outil de soutien et d'accompagnement pour les établissements accueillant des élèves de la maternelle au lycée ainsi que les enfants des accueils collectifs de Mineurs des Monts d'Ardèche afin de les aider à la mise en œuvre de projets d'éducation au territoire.

Cette année encore, les thématiques ont été définies en fonction des enjeux, des objectifs et donc des projets mis en œuvre sur le territoire des Monts d'Ardèche par le Parc naturel régional, à savoir :

- **L'agriculture & l'alimentation**
- **La biodiversité et les milieux naturels**  
*Comprenant un zoom spécifique sur : « les pollinisateurs, les agents secrets de la Nature » et « Les forêts anciennes, un réservoir de biodiversité », « Immersion Natura 2000/ENS ».*
- **La valorisation des richesses du Géoparc Mondial UNESCO**
- **L'art contemporain et le parcours artistique Le Partage des eaux.**

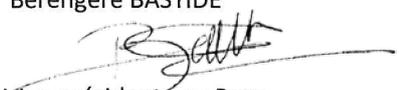
Cependant, 2021 n'est pas une année comme toutes les autres. En effet, cette année, le Parc naturel régional des Monts d'Ardèche fête ses 20 ans ! Et à cette occasion, il souhaite que ce moment soit un véritable temps d'échange avec les jeunes pour imaginer concrètement l'avenir des Monts d'Ardèche. C'est également dans cet esprit qu'il propose, en priorité aux primaires, un tout nouveau dispositif : « **Chez nous, on agit pour la planète !** » pour envisager concrètement la Transition à notre échelle.

Soucieux de permettre à tous les enseignants et éducateurs intéressés de bénéficier de ce dispositif, le Parc met en place une démarche d'accompagnement des porteurs de projets bien en amont du dépôt final des dossiers fixé fin juin 2021 (pour les primaires et les accueils collectifs). Une première étape consiste à répondre à l'Appel à Manifestation d'Intérêt (AMI) au **plus tard pour le 15 mars 2021**.

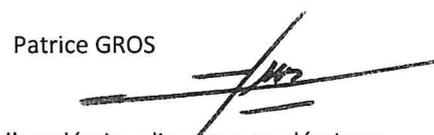
Vous retrouverez toutes les informations (accompagnement, démarches à suivre, calendrier...) sur le site [www.parc-monts-ardeche.fr](http://www.parc-monts-ardeche.fr) / Rubrique : Education/Sensibilisation. N'hésitez pas à contacter Arnaud BERAT et Eléonore JACQUIAU CHAMSKA, chargés de l'éducation au territoire, au Parc et Luc EGGER, professeur relais au Parc. Ils sont à votre disposition.

Nous vous prions d'agréer, Mesdames, Messieurs, l'expression de nos considérations distinguées.

Bérengère BASTIDE

  
Vice-présidente au Parc  
Déléguée à l'Education au territoire

Patrice GROS

  
Inspecteur d'académie - directeur académique  
des services de l'Education Nationale de l'Ardèche